

Bienvenue aux nouveaux internes

Le rôle de l'ARS dans l'organisation et le déroulement des choix de stages

Une région, 4 subdivisions



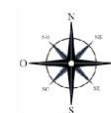
1 région
4 subdivisions



4 CHU de
rattachement



5 facultés de médecine
3 facultés de pharmacie
2 facultés d'odontologie





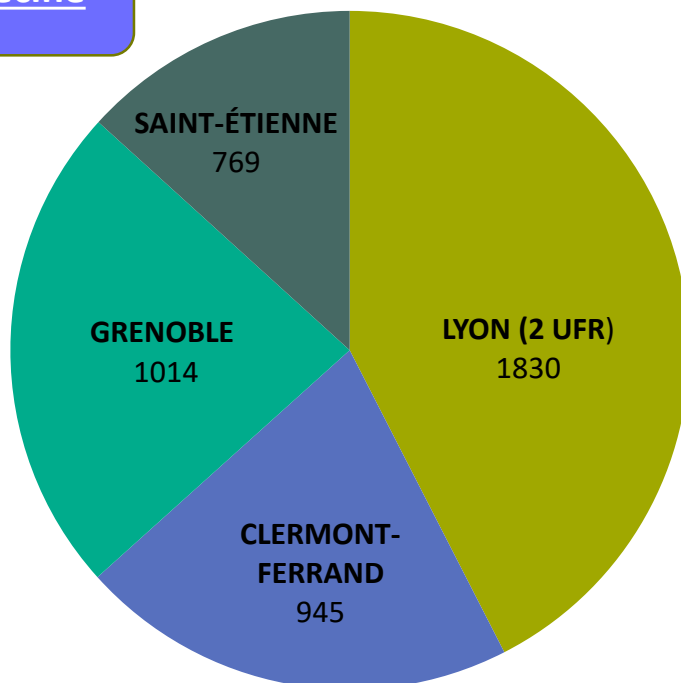
4956 internes et docteurs juniors
dont 4558 en médecine (1423 MG)

Une région, 4 subdivisions



- 44 spécialités médicales, chirurgicales et biologique
- 3 spécialités odontologiques
- 3 spécialités pharmaceutiques

Médecine



Pharmacie

204

Biologie médicale

151

Odontologie

43

Focus promo 2023 :

- 1775 nouveaux internes de **médecine**
- 78 nouveaux internes de **pharmacie**
- 13 nouveaux internes d'**odontologie**

Focus Docteurs
juniors : 730

La collaboration inter-institutionnelle

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE

- Nomination en qualité d'interne
- Mise en disponibilité
- Régime disciplinaire
- Suivi des congés

ARS

- Agréments et ouverture des postes
- Choix de stages (formation pratique) hospitaliers et extra-hospitaliers
- Classement des internes
- Attribution d'une année-recherche

ETABLISSEMENT D'AFFECTATION

- Prise en charge financière
- Gardes
- Demandes de congés

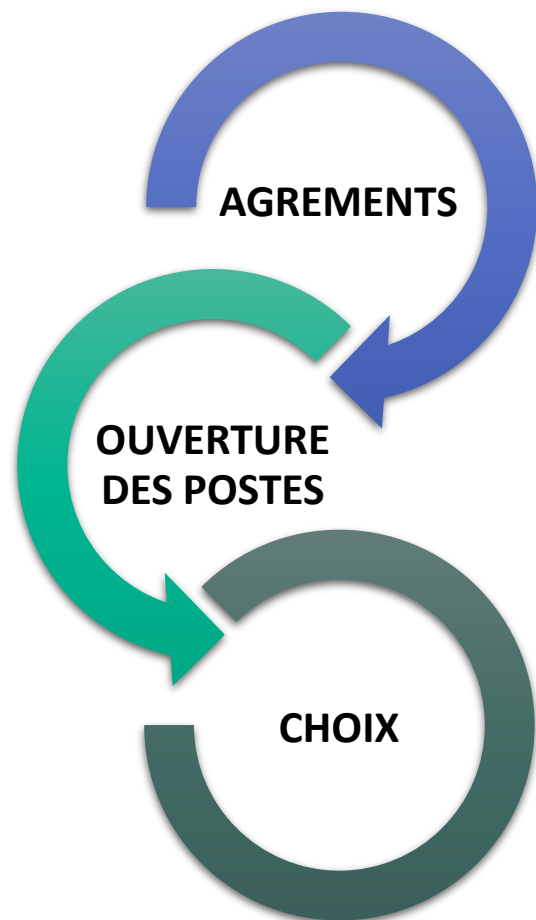
SYNDICATS D'INTERNES

- Portent la voix des internes et les représentent auprès des instances nationales et des différentes commissions
- Conseillent sur les parcours

FACULTES

- Inscription universitaire
- Formation théorique
- Propositions d'agrément
- Diagnostic des besoins de formation
- Validation des stages
- Suivi des maquettes
- Gestion du cursus (année –recherche, stages hors-subdivision, changements de filières, droit au remords...)
- Délivrance des diplômes

Organisation des Choix : 6 mois de coordination



Liste de terrains de stages agréés (1 fois par an)



- ✓ Maquettes DES
- ✓ Réforme du 3^e cycle
- ✓ Avis pédagogique des coordonnateurs
- ✓ Commission d'agrément



Liste de postes (2 fois par an)



- ✓ Nombre d'internes participant au choix
- ✓ Nombre de postes proposés sur le territoire
- ✓ Exigences des maquettes
- ✓ 2 Commissions : évaluation des besoins / ouverture des postes

Syndicats /
représentants
d'internes



Facultés et coordonnateurs

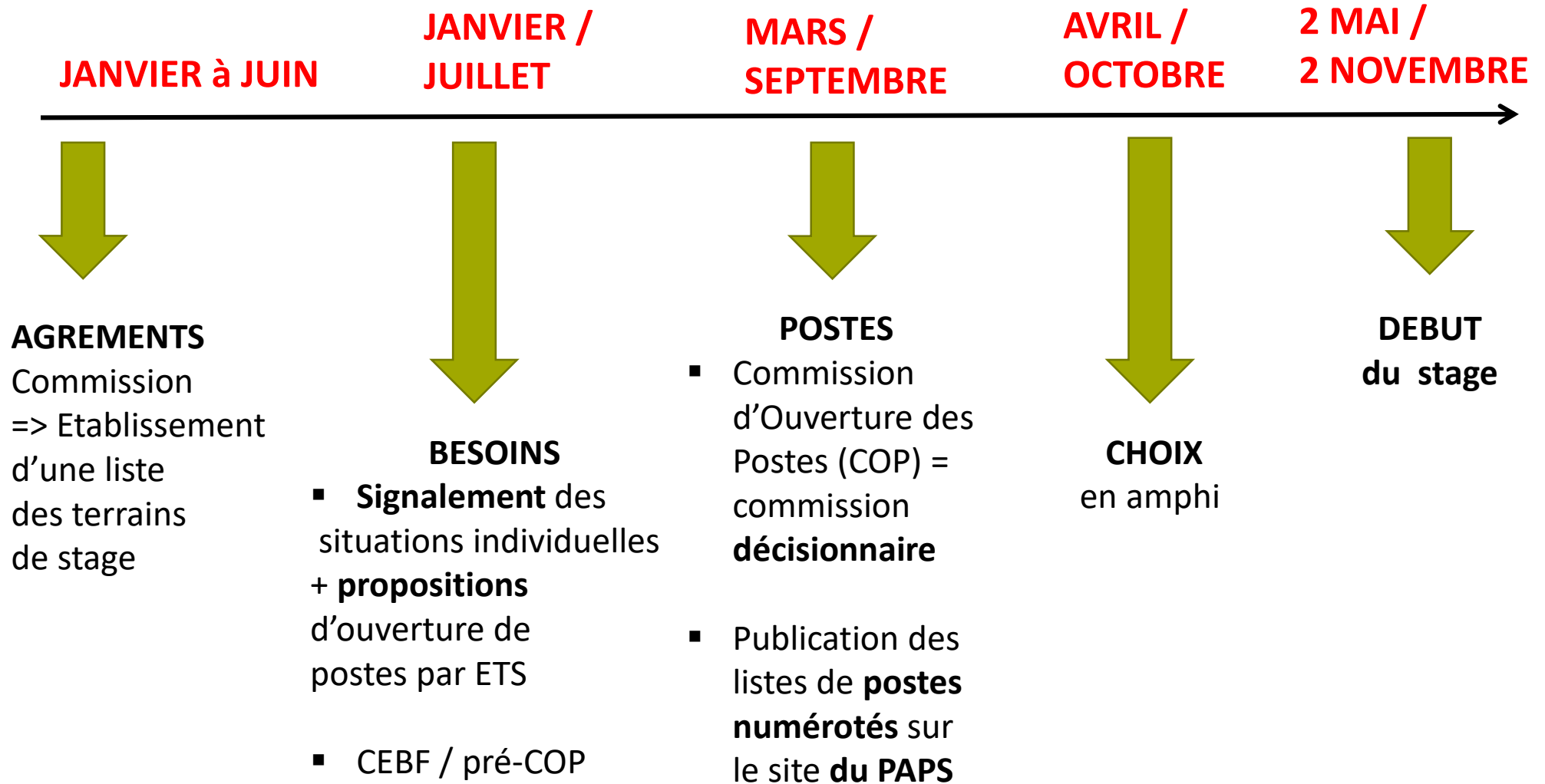
Liste d'affectations (2 fois par an)

- Publication des postes
- Classement des internes
- Amphi de choix de stage : physique ou dématérialisés



Départ en stage !
2 mai / 2 novembre

Organisation des Choix : 6 mois de coordination



Votre internat : une responsabilité collective

- Collaboration étroite entre CHU – UFR – ARS
= ***négociation et bienveillante neutralité***
- Prise en compte maximale des situations particulières
- Réflexion commune entre internes et coordonnateurs sur les parcours de formation dès le début de l'internat
- Appui des syndicats d'internes tout au long du processus (conseils, représentation dans les commissions, organisation des pré-choix, ...)
- Participation à l'évaluation des lieux de stage et de vos conditions de travail

Anticipez vos demandes, n'attendez pas le dernier moment !

La gestion des situations individuelles

Stage libre, surnombre,
stage hors-subdivision,
année-recherche,
disponibilité, droit au
remords, ...

toutes les démarches
sont sur le PAPS !

ARTICLE

Choix des stages

Dernière mise à jour : 10/10/2019



Crédit : Fotolia

Retrouvez ici les calendriers et postes
ouverts pour chaque semestre.

Préparation de votre prochain semestre - situations particulières

Pour chaque situation ou semestre particulier, consultez dans le tableau ci-dessous la procédure associée pour faire vos démarches **dans les délais impartis** et adresser vos demandes aux bons interlocuteurs.

 [Procédures situation particulière internat \(pdf, 479.7 Ko\)](#)

Calendrier d'ouverture de postes et des choix de postes



Liste des postes ouverts pour la médecine



Le déroulement des choix semestriels

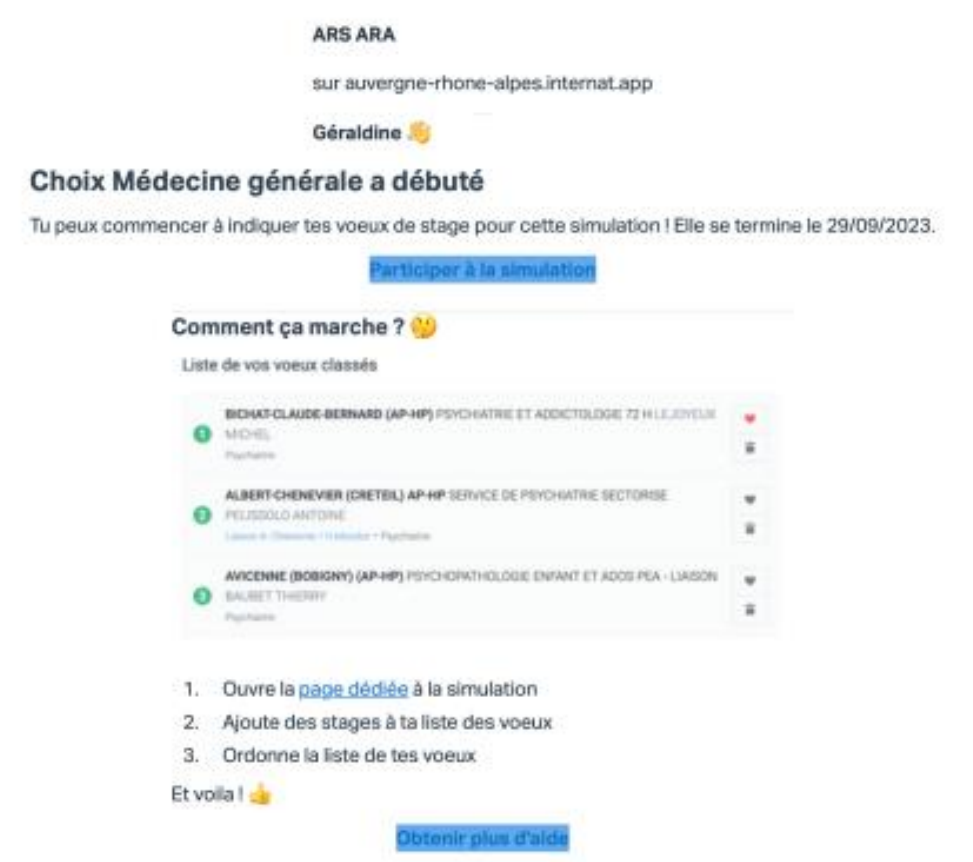
- Choix par DES, sur des postes identifiés
- 2 listes distinctes : phase socle et phase d'approfondissement

➤ A partir du semestre de novembre 2023,
choix dématérialisés sur une plateforme en
ligne

Pour aller plus loin, la plateforme
OPPI c'est aussi :

- Suivre son parcours
- Déclarer sa situation semestrielle
- Formuler ses vœux de stage
- Consulter les agréments
- ...

oppi



Le classement des internes : la liste d'appel

- Le classement aux ECN/concours est arrêté par le CNG, il est national => rang de la classement local dans la subdivision
- Liste d'appel établie chaque semestre par l'ARS juste avant les choix
- Classement établi par spécialité et par phase (socle et approfondissement) : internes classés en fonction du nombre de « semestres validés pour l'ancienneté » puis selon le rang de classement local au sein de la subdivision
- Le classement est modifié suite à la « non validation » d'un ou plusieurs semestres, droit au remords, disponibilité ...
- Ancienneté conservée en cas de surnombre, année-recherche et disponibilité pour études et recherche dans la limite de 2 ans

La plateforme d'évaluation des conditions de travail



Questionnaire relatif aux conditions de travail des internes

🕒 Temps de remplissage estimé : 10 mn



Portail d'Accompagnement
des Professionnels de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



En quoi consiste cette plateforme d'évaluation ?

Ce projet consiste en un **questionnaire d'évaluation des stages** (hôpitaux, cliniques, ambulatoires, administration) destiné à tous les étudiants de médecine, de pharmacie et d'odontologie, quel que soit leur DES de spécialisation.

Ce questionnaire de 13 questions vise à mieux identifier les **difficultés éventuelles** des internes concernant leurs **conditions de travail**.

Vous pourrez répondre au questionnaire sur la plateforme nationale ministérielle « Démarches simplifiées » utilisée par toutes les ARS.

À quoi va servir cette plateforme ?

Cette évaluation permettra d'établir **un état des lieux objectif** de la qualité des stages dans la région sur les aspects réglementaires, sur plusieurs semestres et de manière anonyme. C'est un véritable outil à disposition des étudiants.

La participation de tous les internes et docteurs juniors amènera les différents acteurs garants de la formation à **accompagner les établissements et maîtres de stage des universités (MSU) dans une démarche d'amélioration**.

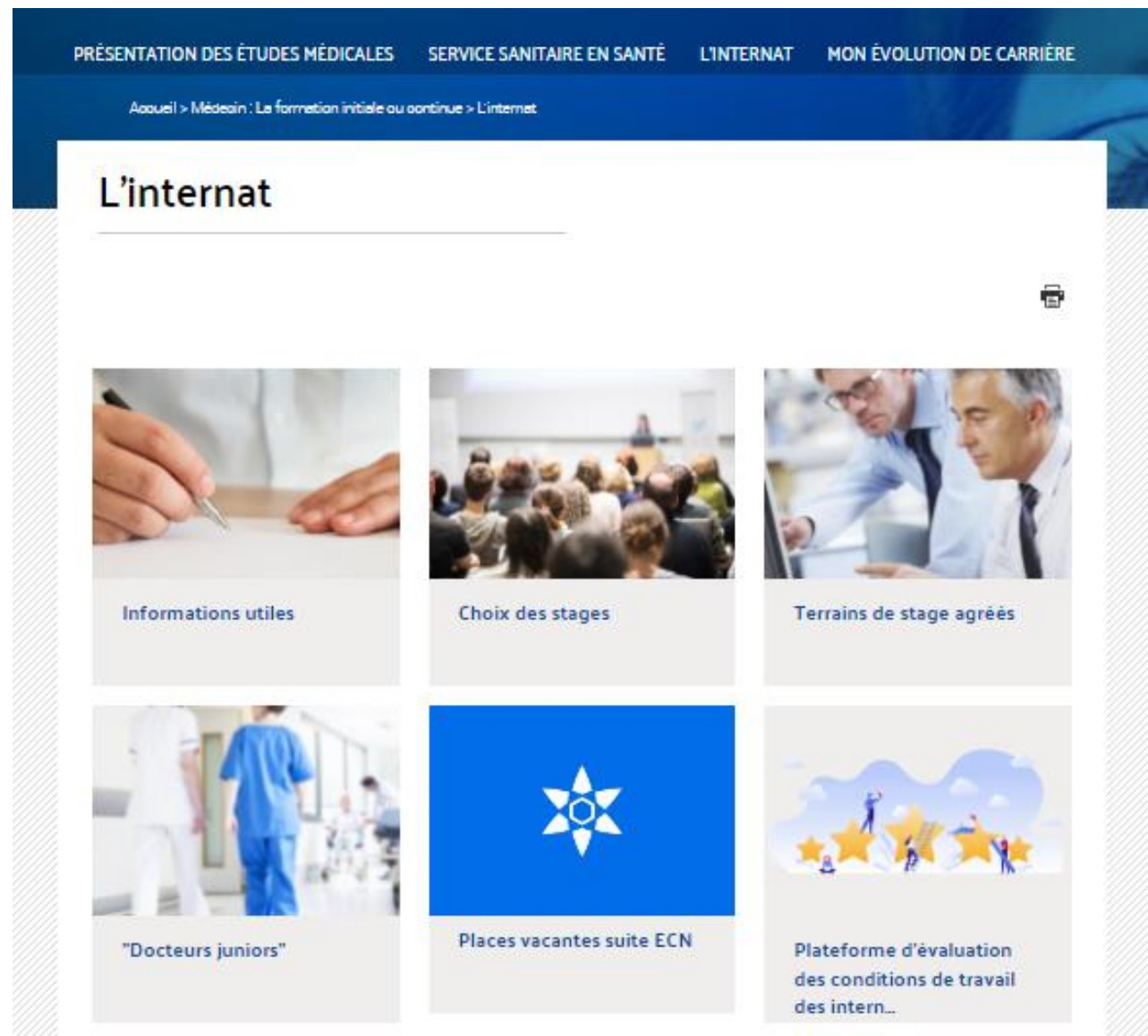
Site internet du PAPS Auvergne-Rhône-Alpes (Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé) :

www.auvergne-rhone-alpes.paps.sante.fr

Je suis : Médecin/Pharmacien/Chirurgien-dentiste

Je cherche : La formation initiale ou continue

Où trouver les informations ?



Dispositifs pour la santé des étudiants – Clermont-Ferrand

Niveau d'intervention	Dispositif	Contact	Structure / Institution
Clermont-Ferrand	Référent CNA : Lauren VERONESE	lauren.veronese@uca.fr	CNA
Clermont-Ferrand	Cellule d'aide aux étudiants en difficulté	04 73 17 81 12 ou 04 73 75 04 43 / caed.medecine@uca.fr	UFR médecine et des professions paramédicales
Clermont-Ferrand	Service de Santé Universitaire	veille-rps@uca.fr	Université Clermont Auvergne
Clermont-Ferrand	Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU)	04 73 34 97 20 / servicepsy.ssu@uca.fr	Université Clermont Auvergne
Clermont-Ferrand	Service de médecine du travail CHU	04 73 75 48 60	CHU Clermont-Ferrand
Clermont-Ferrand	Cellule d'écoute et d'accompagnement (VSS)	07 88 91 82 86 / cellule- harcelementsexuel@uca.fr	Université Clermont Auvergne
Région ARA	ASRA (Aide aux soignants d'Auvergne-Rhône-Alpes)	0805 620 133 / contact@reseau-asra.fr	CROM, CDOM et URPS
Région ARA	APSYTUDE	06 27 86 91 83 - apsytude@gmail.com	Association de psychologues en lien avec Crous

Dispositifs pour la santé des étudiants – Grenoble

Niveau d'intervention	Dispositif	Contact	Structure / Institution
Grenoble	Référents CNA : Marie-Thérèse LECCIA et Athan BAILLET	mtleccia@chu-grenoble.fr / abaillet@chu-grenoble.fr	CNA
Grenoble	Le D.A.U-MG ("le dahu") - Dispositif d'appui Universitaire MG	dau-mg@univ-grenoble-alpes.fr	DMG Faculté Grenoble
Grenoble	SOS internes Grenoble	sos.intgre@gmail.com	Syndicats d'internes AIMG et ARAVIS
Grenoble	Association HELPS	helps.grenoble@gmail.com	Etudiants psychologie et médecine
Grenoble	Service de médecine du travail CHU	04 76 76 51 23	CHU Grenoble
Grenoble	Cellule d'écoute et d'accompagnement (VSS)	alerte-violences-sexuelles-sexistes@univ-grenoble-alpes.fr	Université de Grenoble
Région ARA	ASRA (Aide aux soignants d'Auvergne-Rhône-Alpes)	0805 620 133 / contact@reseau-asra.fr	CROM, CDOM et URPS
Région ARA	APSYTUDE	06 27 86 91 83 - apsytude@gmail.com	Association de psychologues en lien avec Crous

Dispositifs pour la santé des étudiants – Lyon

Niveau d'intervention	Dispositif	Contact	Structure / Institution
Lyon	Référent CNA : Martine WALLON	martine.wallon@chu-lyon.fr	CNA
Lyon	CEPIM (Centre de Prévention et d'Intervention contre le harcèlement, le sexisme et la Maltraitance)	cepim.hcl@chu-lyon.fr	Université Lyon1 et HCL
Lyon	Service de médecine du travail CHU	04 78 86 12 05	HCL
Lyon	Service de santé universitaire (SSU)	04 27 46 57 57 / ssu@univ-lyon1.fr	Université Lyon1
Lyon	T.A.BOU Structure d'aide aux étudiants en santé	t.a.bou.lyon@gmail.com	Internes de psychiatrie et médecine du travail
Lyon	ASSPiRE (Accompagnement et Soutien Pédagogique Personnalisé pour la Réussite des Étudiants)	asspire@univ-lyon1.fr	Etudiants / Faculté de médecine Lyon-Est
Lyon	Cellule Ecoute pour les étudiants de 3e cycle en médecine générale et MSU	cellule.ecoute.cumg@univ-lyon1.fr	CUMG Université Lyon1
Lyon	Cellule d'écoute et d'accompagnement (VSS)	harcelement@univ-lyon1.fr /discrimination@univ-lyon1.fr	Université Lyon
Lyon / Saint-Etienne	Nightline Lyon - Service d'écoute nocturne gratuit pour les étudiants lyonnais et stéphanois	04 85 30 00 10 / nightline-lyon.fr	Association lyonnaise en partenariat avec Université Lyon
Région ARA	ASRA (Aide aux soignants d'Auvergne-Rhône-Alpes)	0805 620 133 / contact@reseau-asra.fr	CROM, CDOM et URPS
Région ARA	APSYTUDE	06 27 86 91 83 - apsytude@gmail.com	Association de psychologues en lien avec Crous

Dispositifs pour la santé des étudiants – Saint-Etienne

Niveau d'intervention	Dispositif	Contact	Structure / Institution
Saint-Etienne	Référent CNA : Catherine MASSOUBRE	catherine.massoubre@chu-st-etienne.fr	CNA
Saint-Etienne	Structure d'aide pour les étudiants en Santé	medecine.cellulesoutien@univ-st-etienne.fr	Faculté de médecine Saint-Etienne
Saint-Etienne	Médecine Préventive Universitaire	04 69 66 11 00	Université Jean Monnet St Etienne
Saint-Etienne	Service de médecine du travail CHU	04 73 75 48 60	CHU Saint-Etienne
Saint-Etienne	Cellule d'écoute et d'accompagnement (VSS)	cellule-alerte@univ-st-etienne.fr / egalite-femmes-hommes@univ-st-etienne.fr	Université Jean Monnet St Etienne
Lyon / Saint-Etienne	Nightline Lyon - Service d'écoute nocturne gratuit pour les étudiants lyonnais et stéphanois	04 85 30 00 10 / nightline-lyon.fr	Association lyonnaise en partenariat avec Université Lyon



Vos interlocuteurs

- **Hélène DOUMAYROU** : Responsable de l'internat
- **Dr Sophie GEHIN** : Responsable du pôle formation
- **Célia PACULL** : Chargée de mission – référente Docteurs Juniors
- **Benjamin SANHARD** : Référent technique outils informatiques

Référent	Subdivision
Claudine JOUZEAU	Lyon MG Pharmacie-Biologie Odontologie
Cindy ROBERT	Lyon (spécialités autres que MG) Saint-Etienne (spécialités autres que MG)
Sylvette FERRY	Grenoble Saint-Etienne (MG)
Marion BUSLOT	Clermont-Ferrand

Une équipe à votre écoute



Un numéro :

04 72 34 74 00



Une adresse mail :

ars-ara-dos-internat@ars.sante.fr

Merci de votre attention